Le Ministre des finances visite les régies financières départementales



La descente du Ministre des Finances et du Budget, Calixte Nganongo, dans la ville océanne, du vendredi 22 au samedi 23 février 2019, a commencé par la visite du Port autonome de Pointe-Noire et s'est terminée par une communication aux cadres et agents des régies financières,… en passant par Congo Terminal, le Dépôt des marchandises non dédouanées, le Parc-auto des douanes, l'Unité des grandes entreprises (UGE), le Data center, etc..

En savoir plus



Sensibilisation à e-Douanes

La Direction générale des douanes et des droits indirects, en partenariat avec la société Webb Fontaine-Congo, représentée par son Directeur général, Marco Franchi, a lancé, vendredi 8 février 2019 à Pointe-Noire, la mise en fonctionnement du portail e-Douanes et de la Déclaration préalable à l'importation (DPI), pour faciliter les formalités de dédouanement.

En savoir plus



Audience accordée à l'Ambassadeur de l'UE

Reçu en audience, vendredi 1erfévrier 2019, par le Ministre des Finances et du Budget, Calixte Nganongo, l'Ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, Raul Mateus Paula, a fait savoir que son institution entend soutenir le gouvernement congolais dans ses négociations avec le Fonds Monétaire International (FMI).

En savoir plus



Lancement de la plateforme SYSPACE

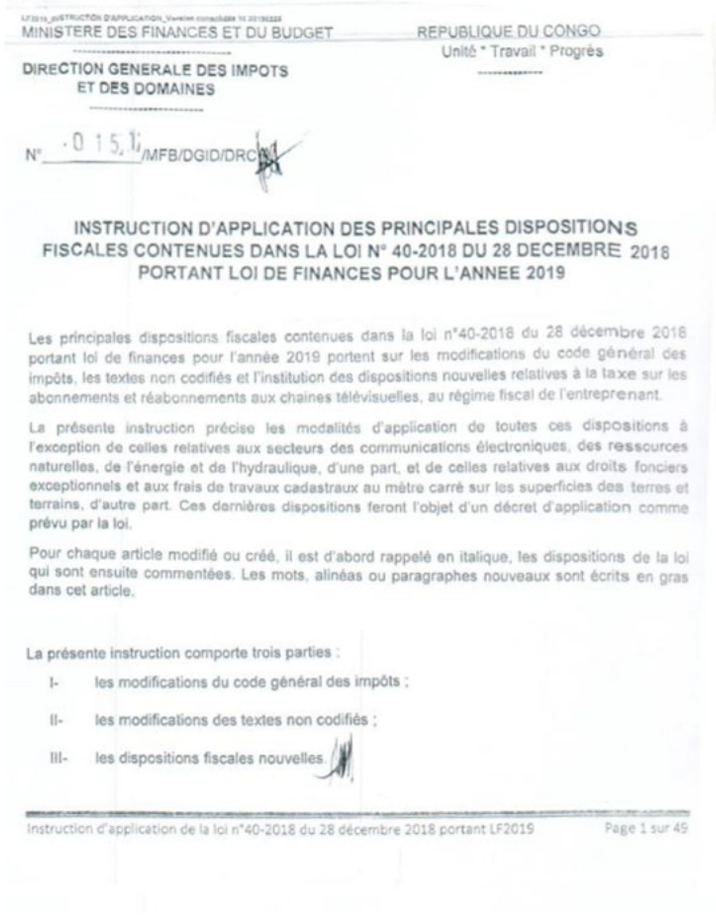
Le Ministre des Finances et du Budget, Calixte Nganongo, a procédé, lundi 4 février 2019 à Brazzaville, au lancement de la mise en production de la plateforme dénommée Système de suivi des paiements des créances de l'Etat (SYSPACE), dans son volet pétrolier, en présence de son collègue des Hydrocarbures, Jean Marc Thystère Tchicaya.

En savoir plus

Voir tous les articles

Le document du mois : Instruction d'application des principales dispositions fiscales contenues dans la Loi de finances 2019

Afin de faciliter la lecture de la Loi de finances 2019 sur le plan fiscal, et de présenter de manière synthétique les nouvelles mesures adoptées, la présente instruction s'adresse non seulement aux services de la Direction générale des impôts et des domaines (DGID), mais aussi à tous les acteurs de la vie économique du Congo



MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
ET DES DOMAINES

N° 0151/MFB/DGID/DRC

INSTRUCTION D'APPLICATION DES PRINCIPALES DISPOSITIONS FISCALES CONTENUES DANS LA LOI N° 40-2018 DU 28 DECEMBRE 2018 PORTANT LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2019

Les principales dispositions fiscales contenues dans la loi n°40-2018 du 28 décembre 2018 portant loi de finances pour l'année 2019 portent sur les modifications du code général des impôts, les textes non codifiés et l'institution des dispositions nouvelles relatives à la taxe sur les abonnements et réabonnements aux chaines télévisuelles, au régime fiscal de l'entreprenant.

La présente instruction précise les modalités d'application de toutes ces dispositions à l'exception de celles relatives aux secteurs des communications électroniques, des ressources naturelles, de l'énergie et de l'hydraulique, d'une part, et de celles relatives aux droits fonciers exceptionnels et aux frais de travaux cadastraux au mètre carré sur les superficies des terres et terrains, d'autre part. Ces dernières dispositions feront l'objet d'un décret d'application comme prévu par la loi.

Pour chaque article modifié ou créé, il est d'abord rappelé en italique, les dispositions de la loi qui sont ensuite commentées. Les mots, alinéas ou paragraphes nouveaux sont écrits en gras dans cet article.

La présente instruction comporte trois parties :

I- les modifications du code général des impôts ;

II- les modifications des textes non codifiés ;

III- les dispositions fiscales nouvelles.

Instruction d'application de la loi n°40-2018 du 28 décembre 2018 portant LF2019 Page 1 sur 49

En savoir plus

Voir toute la documentation

Notre vidéo du mois : Etat des lieux des régies financières dans la capitale économique

Accédez à notre chaîne

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

View this email in your browser

Vous recevez cet email, parce que vous vous êtes abonné à la newsletter du Ministère des Finances et du Budget de la République du Congo. Veuillez confirmez votre intérêt à recevoir nos emails. You are receiving this email because you subscribed to the mailing list of the Ministry of Finance and Budget of the Republic of Congo. Please reconfirm your interest in receiving emails from us. If you do not wish to receive any more emails, you can unsubscribe here.

This message was sent to b.ahabbane@creditducongo.com by contact@finances.gouv.cg
Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Brazzaville, Brazzaville, Brazzaville

VerifiedUnsubscribe SM Unsubscribe | Manage Subscription | Forward Email | Report Abuse